

rerait tout à son père, qui retirerait son accusation, en disant qu'il avait retrouvé son argent et ses voleurs, et que les coupables s'étaient embarqués. On pouvait même faire à Siméon et à Théodore l'honneur de publier qu'on leur devait cette découverte.

Il faisait ce jour-là un temps du mois de mars. Un grand vent s'était élevé tout à coup, au moment où Siméon et Théodore pénétraient dans la ville ; le ciel était voilé de nuages sombres qui se heurtaient comme des armées. Le vent ébranlait les toits et semait les rues de tuiles et de briques rompues ; sa voix sifflait rauque et menaçante, et chacun se serrait dans son manteau.

Les deux amis faillirent être enlevés en traversant la place de la Calandre. Théodore regarda en ce moment, avec un peu d'effroi, la croix de fer, qu'il ne pouvait, malgré ses sarcasmes, bannir de sa pensée. Comme de cette place ils s'engageaient dans la rue qui conduit au parvis de Saint-Jean, maintenant Saint-Bavon, un hurlement de l'ouragan se fit entendre avec plus de violence ; le sol parut trembler, et tout à coup la haute croix de fer, se détachant de sa flèche hardie, s'élança sur les deux voleurs, après avoir froissé le toit de la maison du chapitre, et les renversa. Le corps de Théodore fut coupé en deux. Il ne put dire que ce mot : "Elle avait raison !" et il expira.

Siméon, brisé, vivait encore. Deux prêtres du chapitre accourent. En leur présence et devant la foule assemblée, le jeune homme avoua le crime que Michelle allait expier. On l'emporta sur une civière, avec le corps de son ami, au bourg de Saint-Bavon. Il renouela ses aveux et rendit l'âme. On trouva sur Théodore les deux mille florins qu'il cachait, avec une troisième clef de la caisse, des dés piqués et d'autres indices. Les corps des voleurs furent mis au gibet ; et le curé de Zotteghem fut chargé d'aller tirer Michelle de sa prison, pour assister à l'amende honorable que lui firent les juges, par ordre de l'abbé de Saint-Ravon.

Quand Balthasar sut ce qui venait d'arriver, il s'arracha les cheveux et quitta le pays, laissant à Michelle une rente perpétuelle de deux mille florins par an. La pauvre fille se retira au Béguinage ; car sa mère venait de mourir. Elle-même ne vécut pas long temps.

La rue de Gand, où la prophétie de Michelle s'était réalisée, par une sorte de miracle, s'est toujours appelée depuis "rue de la Croix".

COLLIN DE PLANGÉ